

Dernière Edition

LES DEUX REGIMES

Si le parti libéral arrive au pouvoir, M. Marchand sera premier ministre. Voyez comment il a administré les affaires de l'Assemblée législative lorsqu'il était orateur. Pour donner plus de clarté à notre démonstration nous mettons en regard l'administration de M. Marchand et celle de M. LeBlanc.

En 1886, M. Marchand a pris la dépense de ce service en chiffres ronds à \$175,000 pour la laisser à \$204,000 en 1890. M. LeBlanc a réitéré la même dépense durant les cinq dernières années à \$149,000. Voyez plutôt les chiffres qui suivent :

Table with 2 columns: Year and Amount. Rows include 1886-87, 1887-88, 1888-89, 1889-90, 1890-91, and a total difference of \$145,108.01.

QUELQUES GROSSES BOUCHÉES

De 1887 à 1892, les libéraux ont engagé douze millions d'emprunt ou de revenu nouveau. On répartit comme suit cette somme énorme :

Table with 2 columns: Category and Amount. Rows include Emprunt de 1887 (\$3,500,000), Dépôts des compagnies (\$2,229,000), Expéditions commerciales (\$600,000), etc.

C'est-à-dire que sous le régime rouge il a été dépensé, sans qu'on en ait constaté l'utilité \$3,500,000 empruntés en 1887; \$2,229,000 de dépôts des compagnies de chemins de fer; \$600,000 reçus des corporations commerciales depuis le jugement du conseil privé; \$100,000 de la province d'Ontario en 1887; \$125,000 de la ville de Montréal en 1887; \$900,000 additionnels reçus des termes de la convention; \$800,000 additionnels reçus des termes de la convention; \$4,000,000 de l'emprunt contracté en France, en 1891.

Le budget de ces dépenses que les conservateurs ont reçu pour héritage, est une dette flottante d'environ \$10,000,000. En voilà de grosses bouchées et ils ne font pas encore rassasiés, ces libéraux ! Ils voudraient de nouveau prendre les rênes du pouvoir. Ce repas "forcé" de cinq ans de leur appareil digestif, paraît avoir aiguisé leur appétit.

Alors ! ils pouvaient revenir au banquet, ils feraient, comme on dit "honneur à la table". Ils se serviraient d'autres grosses bouchées.

Qui le croirait ? M. Ernest Pacaud est scandalisé, et ce qui le scandalise, c'est qu'un certain entrepreneur du gouvernement Flynn auroit entrepris des comptes sur le contrat donné pour la réparation du palais de justice de St-Scholastique.

Le "Soleil" entre dans force détails, et cependant, aucune enquête judiciaire n'a été faite sur cette affaire. Ce fait seul suffit pour démontrer la mauvaise foi du "Soleil". Comment peut-il affirmer qu'il n'y a eu aucune enquête sérieuse ?

LES AMBULANCIERES

De lord et lady Aberdeen

La réunion convoquée par le maire, à la suite de la dernière séance, avait pour but de développer le projet de leur Excellence au sujet de la création de l'ordre des ambulanciers, à leur lieu hier au Board of Trade.

L'assistance était fort nombreuse et comprenait un grand nombre de personnalités bien connues. Le gouverneur général exposa l'économie du projet, en lui ressortit l'utilité et s'attacha à démontrer que l'œuvre qu'il avait entreprise était de nature à être définitive.

Lady Aberdeen succéda au gouverneur et répéta, dans une autre forme, ce que celui-ci venait d'exprimer. Naturellement, le projet, présenté par des distingués personnages, est tout à fait merveilleux, et l'on en arrive à se demander comment le Canada a pu jusqu'ici se passer d'un corps d'infirmières. C'est à peu près ce qu'on dit les orateurs qui ont succédé à leurs Excellences.

Après une demi-douzaine de discours, l'assemblée adopta à l'unanimité quatre résolutions appuyant le projet et autorisant une souscription en ce faveur. On vota des félicitations à leurs Excellences, et, pour clore la cérémonie, Son Honneur le maire proposa trois souscriptions en leur honneur, lesquels furent successivement souscrits, puis, on leva la séance en chantant "God save the Queen".

Reconnaissance

Une personne de cette ville souffrant depuis plusieurs mois d'un mal de jambe qui l'empêchait de marcher, désire accomplir la promesse qu'elle a faite de publier la guérison obtenue par Notre-Dame de Lourdes à la suite d'une baine faite en son honneur.

ÇA VA BIEN

Dans Hochelaga et Jacques-Cartier

UNE GRANDE ASSEMBLEE CONTRADICTOIRE A ST-LAURENT

M. H. Laporte acclamé à St-Léonard de Port Maurice

Ca va rodemont dans Hochelaga et Jacques-Cartier, où la popularité des candidats conservateurs grandit et s'affirme indiscutablement.

Notre constatation avec le plus grand plaisir que l'assemblée politique d'hier, à St-Laurent, a été marquée par la plus parfaite courtoisie.

Les honorables MM. Taillon et Marchand, MM. Gohier, Charest, L. Gagnon, et autres, ont été très applaudis. Gagnon ont fait le voyage sur le même char de Montréal à St-Laurent, causant et badinant ensemble.

A St-Laurent, tout le monde descendit chez M. Gohier, où des rafraîchissements furent servis avant l'ouverture de l'assemblée.

A 3 h 30 tout le monde se rendit à l'hôtel Florence dans la grande salle laquelle se pressait une foule d'environ 800 personnes. Les chefs et les candidats furent applaudis à leur entrée.

Les personnages sus-nommés prirent place sur l'estrade, et, avec eux, MM. Gohier, Proulx, E. Lauson, etc. La présidence de l'assemblée fut confiée au maire de St-Laurent, M. Deguire.

Le premier orateur entendu fut M. Charest. Dans un discours modéré de forme, le candidat libéral, après avoir fait sa profession de foi politique, déclara qu'il n'est pas prêt à accepter les concessions possibles pour représenter un district rural et une population industrielle.

M. Charest s'attaque ensuite aux dépenses faites dans les différents services publics. Il les critique assez amèrement sans toutefois pouvoir baser ses critiques sur des données bien appréciables. Bref, il accuse le gouvernement de M. Flynn de commettre des extravagances, réclame des réformes précises pour les cultivateurs, et termine en faisant l'éloge de son adversaire, M. Gohier, ce qui n'est pas l'usage chez les libéraux.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur. Il rappelle les dépenses de M. Gohier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

M. Gohier, en s'avancant pour parler, est salué par une salve d'applaudissements. Il réfute les arguments de M. Charest au plus grand amusement de l'auditoire. Il répond à la critique de son adversaire sur les dépenses de Spencer Wood et signale les extrêmes dépenses de M. Mercier, qui dépensait 100,000 francs dans un voyage de plaisir en Europe. Il passe en revue l'état financier de la province sous les deux régimes libéral et conservateur.

LA SESSION

Encore le bill de M. Charlton

Plusieurs bills en seconde lecture

Ottawa, 22. M. Tarte informe M. Clancy que le règlement du département concernant les dépôts à faire avec les sous-missions pour travaux publics, sont de dix pour cent quand le montant du contrat ne doit pas dépasser un quart de million, et de 5 pour cent au-dessus de ce montant.

M. Laurier dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de rendre aucune des lois situées dans le haut St-Laurent, cette année, ni d'introduire au Canada le système métrique de poids et mesures.

M. Davin demande production des documents reçus par le gouvernement au sujet de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest et à l'augmentation du subside en faveur des Territoires. M. Davin fait un remarquable discours en faveur de l'octroi d'un subside d'un demi-million de piastres.

Il prétend que le gouvernement devrait être généreux pour le Nord-Ouest. M. Oliver et M. Davin se disputent à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

M. Davin, il prend en mauvaise part ce qui semble comme des insinuations malveillantes de monarque à l'égard des représentants du gouvernement du Nord-Ouest, actuellement dans la capitale.

M. Davin reproche à M. Oliver le ton dont il s'est exprimé. Ce monarque approuve évidemment avec répugnance la position que lui, M. Davin, a prise sur le sujet. Une allusion à l'esprit sectaire faite par M. Davin, amène M. Oliver à décider de ne pas débiter à propos de la question de l'octroi de pouvoirs plus étendus à l'exécutif des Territoires du Nord-Ouest, mais il parle en termes assez réservés.

CONTRAT SIGNE

Pour l'élargissement du pont Victoria

LES INTERETS DES COMTES DE LA RIVE SUD SA-CRIFIES

M. Blair au pied du mur

Ottawa, 22.-M. Gibson, de Wolland, a signé un contrat, hier, avec le Grand Tronc pour l'élargissement du pont Victoria, à Montréal.

Sir Charles Tupper tient maintenant M. Blair au pied du mur. Il y a quelques jours, le demandeur au ministre des chemins de fer des explications au sujet de l'arrangement avec le Grand Tronc pour l'extension de l'intercolonial jusqu'à Montréal, via pont Victoria et M. Blair répondit :

Je veux répéter ce que j'ai dit l'autre jour, que cet affaire était encore en voie de négociation entre le Grand Tronc et le gouvernement. Il est possible que ces arrangements n'aboutissent pas. Or dans le discours du trône, le gouverneur a dit : "Il me fait plaisir de vous annoncer que des arrangements ont été conclus par lesquels, si vous les approuvez, l'intercolonial sera prolongé jusqu'à Montréal." Sir Charles va demander à M. Blair s'il peut concilier ces déclarations.

Ottawa, 22.-Parmi les requêtes présentées hier au gouvernement, il y en a une bien remarquable. Le British Yukon Chartered Company, et l'octroi d'immenses pouvoirs. La requête est signée par le dnc de Teck et environ quarante membres de la chambre impériale des Communes, par des banquiers et des capitalistes du Royaume-Uni et veut obtenir du gouvernement canadien des pouvoirs presque identiques à ceux dont jouit la British South Africa Chartered Company.

La compagnie propose de construire une ligne de chemin de fer depuis le canal Lynn, entre le 134ème et le 135ème parallèle de longitude, traversant le White Pass, Yukon et de placer sur la rivière, une flotte de bateaux à vapeur, de construire une autre branche de chemin de fer, d'établir des lignes de télégraphie et de téléphone, de contrôler les mines et d'entreprendre toutes les sortes d'affaires qu'il lui plaira. Elle offre en outre d'administrer les affaires du pays d'après les conditions qui seront posées par le gouvernement fédéral. M. C. H. Wilkenson, de Londres, Amé. et de Victoria, C. A. et M. Geo. W. Mitchell, ingénieur des mines, à Ottawa, sont les promoteurs de la compagnie. La requête a été présentée par M. B. C. Fraser, M. P., pour Oynabawo.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant de telles exhibitions. Pour toutes ces raisons, les requérants prient le parlement de défendre, durant cette session, de semblables exhibitions au Canada.

Ottawa, 22.-On a demandé au parlement de défendre la reproduction par le kinétoscope de la fameuse lutte Corbett-Fitzsimmons. Une requête à cet effet a été présentée hier par M. Britton, de Kingston. La requête est signée par les ministres protestants et par les représentants de la W. C. T. U. et de la Y. M. C. A. de Kingston. La requête dit qu'une lutte sauvage a eu lieu récemment au Nevada, qu'on en a photographié les péripéties dans le but de les exhiber aux Etats-Unis et au Canada et que les requérants sont convaincus qu'une telle exhibition de spectacles de mauvais goût et d'excitation de dangereuses passions; que plusieurs Etats comprenant ceux de New-York, du Massachusetts et de l'Illinois ont déjà passé des lois prohibant

LE MONDE

(JOURNAL LIBERAL-CONSERVATEUR)

IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR LA SOCIÉTÉ D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DE MONTRÉAL, CANADA.

J. A. CARUPEL, Directeur-Gérant.

REDICTION ET ADMINISTRATION: No 75 RUE SAINT-JACQUES

Administration: Téléphone 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500

ABONNEMENTS: Par an, \$2.00; Par 6 mois, \$1.25; Par 3 mois, \$0.75; Par 1 mois, \$0.25

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

REVENUS QUOTIDIENS: 10c par copie; 5c par copie; 2c par copie

PROTECTION ET REPRESAILLES

Les livres échangés eux-mêmes commencent à s'échapper de l'avenir qui se prépare pour l'industrie canadienne.

Le "Globe" de Toronto était, ces jours derniers, le cri d'alarme et nous saurons bientôt s'il a adopté les vues des ministres fédéraux, en demandant des représailles contre les Etats-Unis.

En attendant, la politique américaine nous crée une situation exceptionnelle. Nous sommes menacés dans notre industrie nationale, comme dans les industries particulières telles que l'industrie forestière, etc.

Nos forêts constituent l'un de nos plus clairs domaines. Aujourd'hui, si ce domaine n'est pas protégé contre la concurrence américaine, et nous ne traitons pas les propriétaires de scieries du Michigan, nous le gouvernement américain traite lui-même nos commerçants de bois, nous assurons à nos voisins la supériorité qu'ils croient.

En réalité, nos industriels qui s'occupent de la coupe des bois et l'occupation d'Etat canadiens commencent une fatale erreur s'ils permettent que notre exportation de bois soit frappée d'un droit de \$1 ou plus par mille pieds, sans répondre à cette provocation.

Le Canada peut empêcher les Etats-Unis de prendre cet avantage sur lui. Pourquoi ne le ferait-il pas? Avant que sept ans ne se soient écoulés, il n'y aura plus de bois de pin aux Etats-Unis. Les forêts de pin chez nos voisins seront une chose du passé. C'est ce qu'ils admettent eux-mêmes, c'est ce que prouvent leurs statistiques. Alors ils dépendront entièrement du Canada pour leur approvisionnement de pin comme ils dépendent entièrement aujourd'hui du Canada pour la pâte à bois ou pulpe.

Le devoir du gouvernement canadien doit être tracé. Il n'a qu'à menacer les américains de représailles et leur dire: Si vous imposez un droit de mille piastres par mille pieds de bois scié, nous imposons un droit de \$2 par mille pieds sur l'exportation de nos billots et de notre bois de pulpe dont vous avez absolument besoin.

C'est un moyen infaillible de forcer le gouvernement américain à changer d'attitude à notre égard.

Un fait à remarquer, c'est que les industriels américains acquiescent rapidement nos limites à bois. Après la coupe des bois, ils font le marquage des billots jusqu'à leurs scieries, et pendant que le bois scié canadien ne peut entrer aux Etats-Unis qu'en payant un droit de \$2 par mille pieds, nos voisins ont ainsi l'avantage de cette différence sur la production des moulins des deux côtés de la frontière, et avec notre propre bois.

En outre les industriels étrangers, ceux de la Suède et de la Norvège en particulier, en présence de l'épuisement de leurs propres forêts, ont déjà jeté les yeux sur le Canada, comme champ d'exploitation. Dans la position d'infériorité qui nous est faite, nous ne pouvons guère compter sur cette source de capital et d'industrie. Les industriels étrangers se détourneront du Canada.

La conclusion est facile à tirer. Le Canada doit demander l'entrée libre du bois scié, aux Etats-Unis, et si les Etats-Unis s'y refusent, il faut imposer un droit d'exportation sur les billots qu'ils nous envoient. Les industriels américains seraient alors forcés d'établir leurs scieries au Canada. Aujourd'hui ils n'ont aucun intérêt à protéger la forêt canadienne, s'ils n'y viennent que pour piller. S'ils étaient établis ici, il en serait autrement et la question du reboisement serait plus vite résolue.

Nous voulons donc des représailles contre les Etats-Unis et si le gouvernement du Canada venait à manquer à son devoir, par sympathie ou autrement, à cause de certains intérêts en jeu, ceux de M. Charlton, particulièrement, il aura commis un crime de plus, voilà tout.

LUTTONS

Les informations qui nous arrivent de tous côtés ne nous laissent aucun doute sur la part active que prendra le gouvernement fédéral dans les élections provinciales.

C'est son droit, du reste, et ce n'est pas cette intervention qui nous étonne, pas plus qu'elle ne nous intimide.

Seulement, le choix des moyens que le gouvernement Laurier emploiera dans cette lutte nous trouve moins indifférents.

Quels seront ces moyens? C'est ce que nous ignorons encore. Mais si nous tenons compte des appétits féroces de ces messieurs; si nous faisons compte surtout du passé et des leçons qu'il nous a données, nous pouvons craindre que les procédés de luttes auxquels nos adversaires auront recours ne soient des procédés inavouables.

Quand nous parlons de crainte, nous ne voulons pas dire que nous avons peur des manœuvres qu'emploieront les libéraux pour tenter de duper l'électeur. Au contraire, pour parler franc, nous ne serions nullement fâchés de voir nos adversaires persister dans la voie tortueuse où ils sont inductiblement engagés. Nous fondant sur le grand sens moral de nos populations rurales, nous sommes sûrs que les manœuvres artificieuses des rouges tourneront à leur confusion.

Nos nombreux partisans sont bien trop intelligents et ils connaissent trop bien les dessous du nouveau culte, pour se laisser surprendre par le mensonge et par la calomnie.

Ce qui cause notre crainte, ou plutôt notre honte, c'est l'appréhension de voir les agitateurs du rouge salir, ou mieux, tenter de salir nos hommes publics, nos institutions, au profit illusoires de leur coteries. Car, bien que nous n'attachions aucune importance à leurs petites lâchetés, nous sommes, dans notre patriotisme, à l'idée que les pays étrangers qui accordent une attention sérieuse à nos luttes électorales, peuvent accueillir comme vraies les inventions inventées de toutes pièces par les affidés du pouvoir.

Pour mettre en garde ceux qui accueillent avec trop de candeur les accusations fantaisistes de Messieurs les

libéraux acharnés à la conquête d'un siège au parlement, nous leur rappellerons les scandaleuses opérations que le gouvernement Mercier a faites, avec l'appui moral du gouvernement fédéral, pour conquérir le pouvoir, d'abord, pour le garder et pour en jouir bestialement, ensuite.

C'est là une triste page de notre histoire dont le souvenir est gravé dans le mémoire de tout bon citoyen. Nous nous dispenserons donc de faire l'énumération de toutes les scandaleuses transactions qui ont entraîné la caisse du rougeisme et nourri et abreuvé—abreuvé surtout—les thuriféraires du libéralisme honteux.

De moment que les bonnets carrés du libéralisme se préparent à entrer dans la mêlée, attendons-nous à voir se renouveler les mémorables scandales de Champlain, les scènes honteuses de Wright et les orgies de Bonaventure, sans compter le reste.

Eh bien, puisque cette honte ne peut nous être épargnée, fions de notre droit et de notre droiture, marchons résolument à l'encontre! Et nous le ferons! Tuons-le! Tuons-le! Nous nous laverons après.

Surmontons nos dégoûts; mêlons-nous aux hurléris, non pour les imiter, mais pour les balayer.

Ne nous arrêtons pas à discuter leurs chicanes; mais tapons ferme, tapons fort, sans cesse, sans relâche, sans fatigue, sans défaillance.

La victoire est à ce prix, et l'avenir de notre cher pays vaut bien la dépense d'énergie et de dévouement que cette odieuse émeute nous obligera de faire.

REVUE

Les libéraux auront manqué aussi bien à leurs promesses relativement aux droits de la minorité maïotabaine en matière scolaire qu'à leur programme en matière de tarif.

C'est aujourd'hui que le gouvernement doit faire connaître son tarif.

Le plan qu'il s'est proposé est irréalisable dans les grandes lignes tracées par les ministres et la presse libérale.

À côté des Etats-Unis protectionnistes, le Canada ne peut ouvrir ses marchés. En face de l'attitude de nos voisins, le projet de réforme sera un misérable fiasco.

Voici à ce sujet des remarques fort justes que nous trouvons dans la "Sentinelle" de Matawa.

On se rappelle la façon détestable avec laquelle les libéraux ont traité les chefs conservateurs envoyés en différents temps par la dernière administration, après du gouvernement de Washington, pour conclure les traités commerciaux avec les Etats-Unis. Sir Richard Cartwright éprouvait en Chambre son répertoire de sarcasmes pour se moquer des députés; Phos. M. Laurier n'était jamais assez méprisant et McMillin jamais assez adroite, à l'égard de ceux qui, pour employer leurs propres paroles, "allaient se traîner aux pieds des politiciens américains pour obtenir des concessions que leur peu d'influence faisait perdre au Canada."

Qu'on se rappelle aussi, ceux qui, dans le temps, trouvaient la critique si facile? Qu'a fait sir Richard Cartwright? A quoi a servi la mission de M. Charlton? N'ont-ils pas été eux aussi se traîner aux pieds de ceux qui leur ont fait sentir leurs sommes de bottes? Le pays n'a pas bénéficié et ne bénéficiera pas de sitôt des courbettes que ces nobles politiciens ont opérées au Capitole. Si nous allions tout à tour intervertir les rôles, les politiciens, ou les deux ministres pour traiter de réciproque. Leur influence a contribué à nous faire perdre pratiquement le marché des Etats-Unis. Plus que cela, pendant que nos grands hommes d'Etat, pour conclure les traités de la Maison Blanche, le Congrès sanctionnait au loi aux termes de laquelle nos ouvriers, nos gardes malades, nos illettrés canadiens ne peuvent seulement pas aller gagner une piastre sur le sol américain, ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour empêcher nos hommes d'Etat de faire une alliance commerciale avec nos voisins, le gouvernement est tout à fait déshonoré et ne sait à quel saint se recommander pour modifier son tarif, de façon à diminuer les impôts et augmenter le revenu de nos provinces.

Le "Record" de Philadelphie nous montre, dans le tableau suivant, en quoi a consisté cette intégrité depuis 1817:

Possessions Population mille carrés

1817. (Après le traité de Paris) 218,000 19,000,000

1827. (Après le traité de Berlin) 193,600 17,400,000

1878. (Après le traité de Berlin) 129,500 9,600,000

1897. (Exclusion faite de l'Herzégovine et de l'Austrie) 81,200 6,300,000

Nous ne parlons pas de la Turquie d'Europe. En Asie, après la guerre de 1877-1878, la Russie s'est taillé tout un domaine et a pris possession de deux des villes les plus florissantes de la Turquie, Kats et Erzeroum.

La population de la Grèce ne s'élevait qu'à 2,187,000 sur un territoire de 25,041 milles carrés.

La Véritable Médecine de Famille

est celle qui attaque et guérit les maladies si compliquées de la mère et de la jeune fille. Cette médecine, toutes les personnes qui en ont fait un usage judicieux procèdent en puissance et avec une vertu vraiment curative contre cette maladie si commune qu'on appelle Beau Mal. Cette médecine, qui s'est avérée une grande ressource, que l'on cherche par tous les moyens, l'imiter, c'est le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les "Femelles Plasters" du Dr J. Larivière. Les Femelles Plasters, si elles sont prises, se retrouvent en peu de temps sur leurs faces et leurs belles couleurs, — signes de santé, — qu'aucun autre remède n'a pu leur procurer. C'est à la prescription favorite de ce célèbre docteur Larivière, que l'on doit attribuer ce qu'on connaît la composition, et il est aussi recommandé par des médecins éminents, des prêtres et des religieuses qui ont été témoins de ses succès extraordinaires. Le "Régulateur" se vend librement, en bouteilles ou en pilules, qu'on prend plus facilement que la liqueur et peuvent être expédiés par la maille. Prix, \$1.00 la bouteille ou la boîte de 20 pilules, \$5.00.

A vendre dans toute bonne pharmacie ou chez J. LARIVIERE, Manville, R. I.

le dernier vote de la chambre des représentants.

L'ambassadeur d'Allemagne rappelle que le nouveau tarif Dingley frappe les sucres allemands en violation des droits reconnus par les traités existants, notamment l'entente conclue en 1891 avec M. Foster, et aux termes de laquelle l'Allemagne s'engageait à son tour à laisser entrer chez elle le porc américain. Si l'on met le tarif Dingley en vigueur, l'empire allemand se considérera comme déçu de sa parole, et les produits agricoles américains cessent par ce fait de participer aux avantages du traitement accordé, par la loi douanière allemande, à la nation la plus favorisée. De coup les exportations des Etats-Unis en Allemagne cesseraient presque immédiatement, ce qui ne serait pas une mince affaire, car, l'an dernier, seulement, les Etats-Unis ont exporté en Allemagne pour 94 millions de dollars de marchandises diverses, dont 8 millions de céréales.

Le gouvernement italien, par l'intermédiaire de son ambassadeur, a également protesté contre le projet Dingley, qui frappe les oranges et les citrons de droits absolument prohibitifs, environ 60 cents par caisse au lieu de 18 cents actuellement.

Enfin, le ministre des Pays-Bas a adressé aussi une note à M. Thompson pour protester contre les augmentations de droits projetées sur divers articles venant de la Hollande ou de ses colonies, entre autres le tabac de Sumatra, que le tarif Dingley frappe d'un droit de \$2 par livre.

Ces protestations n'empêcheront pas, croyons-nous, le bill Dingley d'être adopté avec tous les droits différentiels qu'il contient. Elles n'impressionneront guère la nouvelle administration, qui est bien convaincue que les Etats-Unis ont le droit de protéger leur industrie nationale et que pour la nation le plus sûr moyen de prospérer.

L'hon. Fitzpatrick est l'auteur d'une nouvelle loi électorale.

Quel est le sens de cette loi si ce n'est au moins de détruire l'autonomie fédérale. C'est une attaque directe à l'acte de la confédération, un achèvement à l'union législative.

L'hon. Fitzpatrick, en déposant son projet de loi sur le droit électoral, a eu le tonnet, dit le "Courrier de St-Hyacinthe", de prétendre que son bill était inspiré par le sénateur Thompson, qui avait présenté lui-même à la Chambre, peu avant sa mort.

L'hon. Geo. Foster a relevé cette affirmation et en a fait voir toute la perfidie, en prouvant que le projet Thompson n'était que le projet de l'honorable de la Chambre des Communes pour la fixation du droit électoral, tandis que le projet Mowat admettait cette autorité entre les mains des parlements provinciaux.

L'hon. Fitzpatrick a été obligé de convenir que le seul point de contact, entre les deux projets, était l'adoption de la liste électorale provinciale comme base de la liste fédérale. Tandis que sir John Thompson réservait au parlement fédéral le droit de corriger, amender et supprimer la liste provinciale, le projet Mowat ne parle pas de ce droit, ce qui constitue la capitulation, que certains libéraux ne se gênent pas de déclarer rétrograde et honteux.

Qu'ils viennent et ils seront reçus comme ils le méritent.

Le bruit courait de plus en plus dans les cercles politiques, dit le "Québécois", que le gouvernement fédéral avait décidé de se retirer de la scène provinciale. Les Chambres d'Ottawa seraient aujourd'hui, dit-on, après l'appel nominal des candidats jusqu'à jour du scrutin, pour permettre aux députés de prendre part à la loi.

C'est la première fois que l'on verrait le parlement fédéral ajourner la Chambre pendant huit jours pour permettre aux députés de se mêler à la loi locale, mais ce ne serait guère surprenant, car on est en droit de s'attendre à tout de ce qui se passe à Ottawa.

Pendant ces mêmes heures, les Laurier, les Tarte et autres n'ont cessé de crier contre l'intervention du fédéral dans les affaires de politique locale, mais, d'un autre côté, M. Laurier ne doit pas, à son tour, faire l'impossible pour faire donner à la province de Québec les vingt voix de majorité que Phos. M. Mercier avait promises à ce même M. Laurier en 1891.

Que M. Laurier aille donc vendre l'éléphant de la province de Québec en faveur du gouvernement Flynn sera en quelque sorte la condamnation du régime scolaire de MM. Laurier-Tarte-Owenway. On peut s'attendre que les libéraux ne perdent pas une occasion de se lancer à corps perdu dans la lutte.

L'intégrité de l'empire ottoman n'a été, durant tout ce siècle, qu'une formule pour maintenir entre les nations un accord apparent.

Le "Record" de Philadelphie nous montre, dans le tableau suivant, en quoi a consisté cette intégrité depuis 1817:

Possessions Population mille carrés

1817. (Après le traité de Paris) 218,000 19,000,000

1827. (Après le traité de Berlin) 193,600 17,400,000

1878. (Après le traité de Berlin) 129,500 9,600,000

1897. (Exclusion faite de l'Herzég

L'HON. M. NANTEL

L'honorable M. Nantel est de retour depuis hier de son voyage dans le Sud. Il sera chaque jour à Montréal, au bureau du gouvernement, dans l'après-midi, et au bureau de l'Association Conservatrice dans l'après-midi.

COMMENT ILS VOYAGEAIENT

Le fameux compte des dépenses de voyage de MM. Mercier, Nérée, Bernatchez et Shehyn nous ressort encore bien des surprises. Ils étaient bien à Paris, nos grands pachas.

LA POLITIQUE

LA POLITIQUE
Sherbrooke n'a pas de candidat libéral
MONTREAL EST PRET A LA LUTTE
Notes électorales

La santé de M. Robitoux ne s'améliore pas.
L'honorable M. Flynn arrivera à Montréal ce soir.

M. P. McManany n'est pas encore décidé à accepter la candidature libérale dans Sherbrooke.

Le club libéral conservateur d'Hocheville aura une assemblée ce soir au No 321 1/2 rue Notre-Dame.

M. Carrier a convoqué une assemblée contradictoire, ce soir, dans la ville de Terrebonne. L'honorable M. Nantel sera présent.

M. L. C. Béanger a été choisi candidat libéral, dans le comté de Sherbrooke, pour les prochaines élections provinciales.

Dans Deux Montagnes samedi, le 24, grande assemblée convoquée par le candidat conservateur, M. Beauchamp, à St-Augustin.

Ce soir, à 8 heures, assemblée du club Morin à la salle Barry, coin des rues du marché St-Jean-Baptiste et St-Dominique. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

Ce soir grande assemblée en faveur de M. O. M. Augé le candidat conservateur, au No 548 rue Amherst, en face du marché St-Jacques. Plusieurs orateurs distingués adresseront la parole.

Des assemblées contradictoires ont lieu aujourd'hui, à St-Eustache, comté des Deux-Montagnes, à 1 heure p. m., à Terrebonne, comté de Terrebonne, ainsi qu'à Ste-Clotilde, comté de Châteauguay.

KELLY A VOYER

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

Le greffier de la cour, Joseph E. Kelly, est parti pour la prison de St-Henri, où il va pour assister à l'audience de ce soir.

AUX ASSISES

Quatre nouveaux forçats
OLIVIER POITRAS CONDAMNE A 15 MOIS DE PRISON
Vambel condamné à 10 ans de bagne

Il était onze heures et 15 minutes lorsque l'honorable juge Wurtelle est monté sur le banc ce matin en cour d'assises.

À l'ouverture de la séance, M. J. L. Arcambault a fait motion pour que les sentences soient prononcées contre les prisonniers déclarés coupables depuis le prononcé des dernières sentences il y a environ un mois.

Olivier Poitras qui vient d'être trouvé coupable d'obtention d'argent sous fausse promesse a été le premier appelé à la barre.

Avant que la sentence ne fut prononcée, M. H. C. St-Pierre, avocat de l'accusé, a déclaré que son client avait dépensé \$200 pour être remboursés aux compagnies d'assurance et rapporté à la cour que le jury dans cette cause avait recommandé son client à la clémence de la cour.

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

"Vous avez été jugé par un jury intelligent et le verdict qui a été rendu n'est pas plus juste. Vous avez aussi été défendu par des avocats habiles qui ont fait tout en leur pouvoir pour vous dispenser de l'acquittement porté contre vous."

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

Le juge Wurtelle a dit qu'il prendrait certainement la chose en considération et s'adressant à Poitras il dit :

TURCS ET GRECS

Les deux armées ennemies en présence
La bataille décisive dans la plaine de la Thessalie

Il est difficile de se retrouver au milieu de la confusion des dépêches d'origine grecque, turque, allemande, autrichienne ou italienne, que nous apporte le télégraphe.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie. Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie.

Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie.

Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

M. GREENWAY

Ne sait rien de la mission de Mgr del Val
L'immigration au Manitoba

Toronto, 22-M. Greenway, premier ministre du Manitoba, est arrivé hier de Winnipeg ici. Il est en route pour Ottawa, où il va traiter des affaires d'immigration.

Il est difficile de se retrouver au milieu de la confusion des dépêches d'origine grecque, turque, allemande, autrichienne ou italienne, que nous apporte le télégraphe.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie.

Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie.

Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

Les Grecs ont été vaincus dans la bataille de la Thessalie et de l'Épire. Le meilleur stratège, aurait quelque peine à se reconnaître au milieu de ces répétitions et de ces contradictions.

Toutefois, si l'on néglige les détails plus ou moins obscurs pour se s'attacher aux faits ayant une réelle importance militaire, voici à peu près comment se résume la situation des Turcs et des Grecs, d'une part au nord de Larisse (Thessalie) et d'autre part autour de Preveza et d'Arta, en Épire.

L'armée turque d'Edhem pacha a pris l'offensive dès l'ouverture des hostilités, sur la frontière de Thessalie ; comme il était facile de le prévoir, son avant-garde a attaqué à la fois les trois défilés qui conduisent du territoire turc de Macédoine sur le territoire grec de Thessalie.

Il semble résulter des informations publiées que deux de ces attaques étaient des feintes ; c'est le défilé de Milona, par lequel passe la route d'Elissos, Macédoine, à Thyraos et Larisse, Thessalie, qui était le principal objectif des Turcs.

LES MOYENS

Arrêtés à la conférence de Venise
Pour empêcher la propagation de la peste

Paris, 22.-A la séance de l'Académie de médecine, M. le doyen Brouardel a rendu compte des travaux de la conférence internationale récemment tenue à Venise pour étudier les moyens d'empêcher la propagation à l'Europe de la peste des Indes.

Les moyens arrêtés en commun sont de nature à rassurer les plus timorés. Voici, en effet, ce qui a été décidé :

Toi voyageur, au moment où il croque dans un pays où la peste est endémique, tu ne dois pas aller dans un train de gros voyageurs que l'on est en train d'installer, l'un au pôle Persique, l'autre dans le canal de Suez.

La libre pratique ne sera accordée à un navire n'ayant pas de malades à bord, que lorsque dix jours se seront écoulés depuis qu'il a pris la mer. Il est, en effet, établi que la période d'incubation du mal ne dépasse pas dix jours.

Quand il y aura eu un malade à bord, que le débarquement et le navire ne reprendra sa route que dix jours après le dernier cas de peste observé.

Dans les ports d'arrivée, toutes les mesures de préservation doivent être prises, mais sans trop de rigueur ; il importe, en effet, de ne point apporter trop d'entraves aux affaires commerciales.

En Louisiane
Nouvelle-Orléans, 22.-Les plantations américaines doivent être préservées des efforts inouïs pour combattre la crue toujours grossissante du Mississippi.

La pression de l'eau est énorme. Les chaudières à vapeur qui sont chargées de la protection des levées.

ACADEMIE DE MUSIQUE
Sparrow & Jacobs.
La WHITNEY OPERA CO.
Rob Roy de DeKoven et Smith.

THEATRE ROYAL
Sparrow & Jacobs.
THE WHITE CROCK
20 Belles Femmes, 10 Habiles Comédiens.

THEATRE FRANÇAIS
W. E. Phillips, Locataire-Gérant.
"THE WIFE"
Tous les jours à 8 heures.

D. LAZARUS
Préteur sur Gages, 1480 rue Notre-Dame, Montréal, vendra par enchère publique, au place d'Armes, le 26 Avril 1897.

Terrains à Vendre
Avenue Delorme, coin de la rue Masson, partie du cadastre 1493, contenant 125,480 pieds, mesure anglaise.

Poeles à Gaz
Après cette instruction, on a fait passer les soldats bicyclistes sur un terrain de campagne ; reconnaissance, lecture de la carte, maniement de revolver, etc.

ACADEMIE DE MUSIQUE, THEATRE ROYAL, THE WHITE CROCK, THEATRE FRANÇAIS, D. LAZARUS, Terrains à Vendre, Poeles à Gaz, LA CIE DU GAZ DE MONTREAL